



Non respect du delai de projet définitif en vefa avant signature

Par Ile, le 19/07/2012 à 17:59

Bonjour

J'ai signé une réservation pour un achat immobilier en véfa au 31 mars 2012. Sur la réservation, aucune date n'a été précisée pour la signature devant notaire, la livraison seulement indiquée au 3ème trimestre 2012. Après plusieurs demandes sur ces dates, sans réponses auprès de l'agence immobilière ou j'ai effectués mes démarches, je reçois d'abord un appel téléphonique du promoteur le 16 ou 17 juillet dernier ou on me demande si je suis chez moi pour recevoir le projet de contrat en recommandé. Je réponds oui mais seulement jusqu'à la fin du mois, je serais ensuite en déplacement professionnel à l'étranger tout le mois d'août. Aujourd'hui 19 juillet je reçois ce fameux recommandé ou le notaire me convoque le jeudi 2 août pour la signature et le paiement de 50% du montant selon avancement des travaux. Cette date me pose d'abord un 1er problème, je serais parti à l'étranger. Un second problème en faisant quelques recherches pour repousser cette, je comprends que le notaire ne respecte pas le délai d'un mois prévu pour étudier le projet. Ma question est la suivante, quel la démarche dois je effectuer pour faire respecter mes droits, et ne pas avoir à être reconvoqué pendant mon déplacement à l'étranger ?

Merci d'avance